

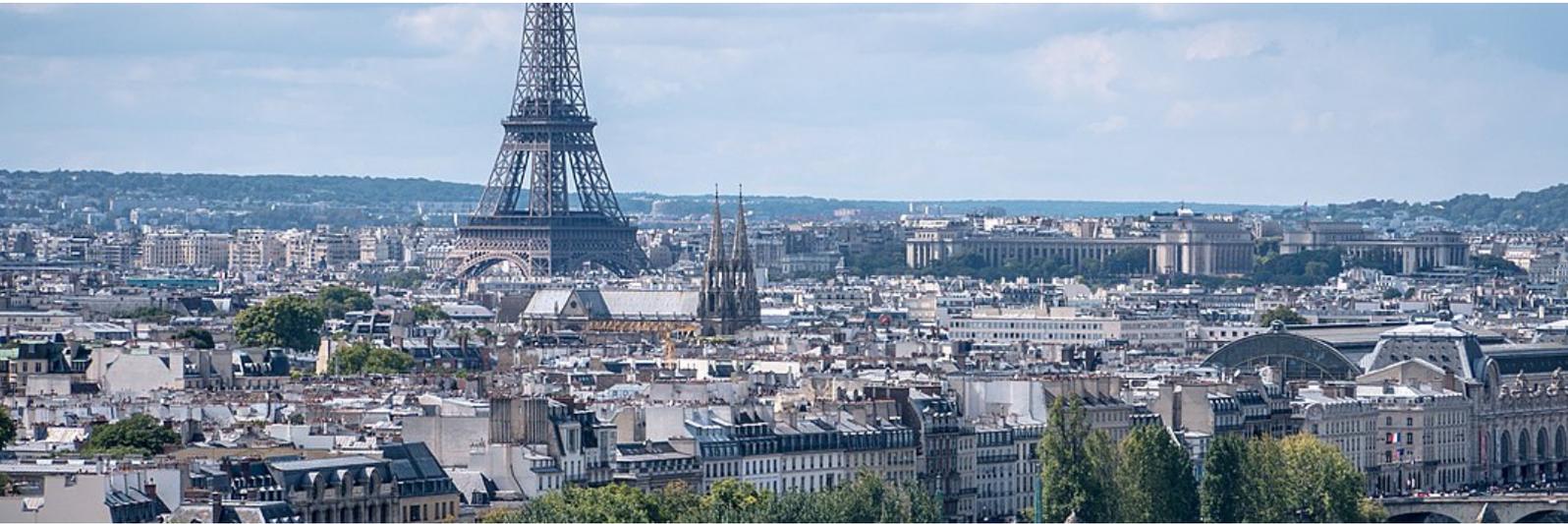


Du Finistère **aux** Grandes écoles



**TON GUIDE DU LOGEMENT
ÉTUDIANT**

Bien choisir son logement étudiant, tout un programme !



Les années étudiantes sont souvent synonymes d'un premier logement loin des parents. Pour t'aider à préparer au mieux cette nouvelle étape, Du Finistère aux grandes écoles te propose ce guide du logement, qui liste des éléments à ne pas négliger pour bien prendre tes marques dans ton futur chez-toi.



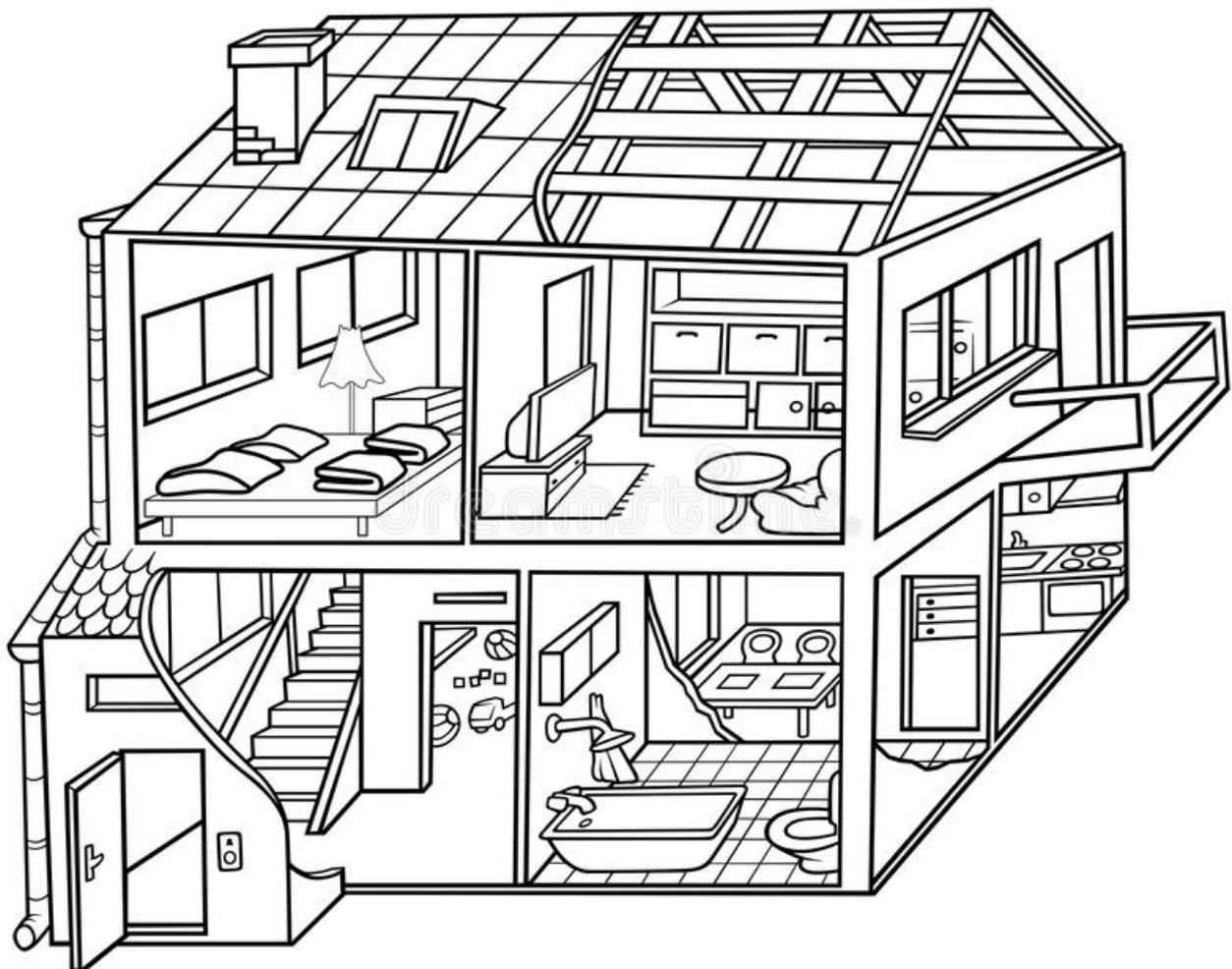
Quelle que soit ta ville d'études, ce guide a été pensé pour te fournir des bonnes pratiques applicables partout. Il est structuré en trois parties :

1. **Trouver son logement ;**
2. **Financer son logement ;**
3. **S'installer dans son logement.**

Bonne lecture !

TROUVER SON LOGEMENT

L'année de terminale est souvent synonyme d'hyperactivité : entre les épreuves du bac et les éventuels concours, la réflexion sur l'orientation et la recherche d'un logement, pas facile d'avoir le temps de tout bien faire ! Pour te faciliter la vie, les pages suivantes te donnent quelques bons plans pour rendre plus efficace ta recherche de logement. Bonne chance !



TROUVER SON LOGEMENT

1/ À quel moment dois-je lancer mes recherches ?

Deux facteurs contradictoires sont à prendre en compte :

- L'état de tension du marché immobilier, qui diffère beaucoup d'une ville à l'autre (avec un enjeu particulier à Paris), et qui implique de s'y prendre suffisamment tôt ;
- La nécessité d'éviter de payer des mois de location superflus, et donc d'emménager le plus tardivement possible dans ton nouveau logement.



À Paris, nous te conseillons de lancer tes recherches à partir de mai-juin, moment où les locataires de l'année précédente quittent leur logement. **Pour les autres villes, les recherches peuvent débuter en juillet** car la tension immobilière y est moindre. **Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à négocier sur la date d'emménagement** dans le logement, pour la rapprocher le plus possible de la date de rentrée et faire des économies !

2/ Comment me fixer des critères de recherche ?

Trouver un logement étudiant adapté à ses besoins implique de tenir compte de plusieurs critères :

- **Ton budget**, qui doit tenir compte des aides mobilisables (cf. partie "*Financer son logement*") ;
- **La localisation** : dans l'idéal, ton logement doit être proche de ton lieu d'études, des transports en commun et des services utiles de proximité (alimentation, santé, loisirs) ;
- **La préférence pour le logement individuel ou collectif** : entre habitat seul et colocation, le rythme de vie est différent : chacun a ses préférences !
- **Etc.**



Trouver un logement adapté à ses envies et besoins implique de bien se connaître. **Prends le temps de réfléchir à tes préférences avant de te lancer dans les grandes manœuvres !**

TROUVER SON LOGEMENT

3/ Comment m'y repérer dans l'offre de logements étudiants ? (1)

Il existe une grande diversité de types de logements étudiants. Les outils de recherche de logements sont aussi multiples (sites web grand public, sites hébergeurs d'annonces d'agences immobilières, sites réservés aux étudiants comme le CROUS, etc.). **Le tableau suivant récapitule, de manière non-exhaustive, les pistes de logement envisageables en fonction de ta situation.**



LOGEMENTS DU MARCHÉ IMMOBILIER "STANDARD"

- Appartements loués au prix du marché
- Sites de référence : Le Bon Coin, Particulier à Particulier, Se Loger, Logic Immo...
- Fourchette de prix : très variables selon la ville. À Paris, compter au moins 600 € par mois pour un petit studio individuel, hors APL.
- Notre conseil : privilégier les sites mettant directement les particuliers en relation entre eux (Le Bon Coin, PAP) pour éviter les frais d'agence

LOGEMENTS RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

- Logements en résidence CROUS (attribués selon les mêmes critères sociaux que les bourses)
- Site : [Mes Services Étudiant](#)
- Fourchette de prix : sensiblement inférieure aux prix de marché, avec fluctuations selon la ville d'études
- Notre conseil : s'y prendre le plus tôt possible ! Les candidatures se font de janvier à mai

TROUVER SON LOGEMENT

3/ Comment m'y repérer dans l'offre de logements étudiants ? (2)



LOGEMENTS RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS DE FILIÈRES SPÉCIFIQUES

- Chambres en internat (notamment pour les étudiants des classes préparatoires)
- Sites de référence : logements directement proposés par l'établissement d'accueil
- Fourchette de prix : variable selon les établissements - à titre d'exemple, l'internat au lycée Henri-IV coûte 1950 € par an
- Notre conseil : ces logements sont particulièrement avantageux financièrement et incluent souvent la nourriture dans leurs tarifs. Les règles y sont plus strictes que dans des logements libres mais cela permet de garder le rythme des concours et d'y rencontrer d'autres étudiants !

FOYERS ÉTUDIANTS

- Les foyers étudiants permettent de vivre en communauté et de rencontrer des étudiants d'horizons variés. Publics ou privés, ils disposent à la fois de chambres et d'espaces de vie en commun.
- Sites de référence : il n'existe pas de site listant l'ensemble des foyers étudiants existant en France. Néanmoins, certains sites listent plusieurs d'entre eux ; pour Paris, regarder notamment les récapitulatifs faits par Sciences Po Paris et par la Sorbonne. En complément, ne pas hésiter à fouiller sur Internet !
- Fourchette de prix : variable selon les foyers, mais généralement sous les prix du marché
- Notre conseil : les foyers sont un sas idéal vers le logement 100% autonome ! Pour les étudiants en première année, ils sont une solution très intéressante.

TROUVER SON LOGEMENT

3/ Comment m'y repérer dans l'offre de logements étudiants ? (3)



COLOCATIONS ET COLOCATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

- Moyen de réduire le montant de ton loyer et de créer du lien social, la colocation permet beaucoup d'avantages par rapport au studio : plus d'espace, cuisine et salon séparés, etc. Les formes de colocation se sont diversifiées ces dernières années, avec notamment le développement des colocations intergénérationnelles et solidaires (senior-étudiant)
- Sites de référence : sites dédiés pour la colocation étudiante ([Le Bon Coin](#), [La Carte des Colocs](#), etc.) et pour la [colocation intergénérationnelle](#)
- Fourchette de prix : très variable selon le logement et la ville. La colocation intergénérationnelle est souvent synonyme de loyers très bas voire gratuits.
- Notre conseil : bien penser son projet de colocation, notamment en fixant des règles collectives partagées par tous !

LOGEMENTS CHEZ L'HABITANT

- Le logement chez l'habitant consiste à louer une partie de la maison d'un propriétaire qui y habite : chambre, chambre-salle de bain, chambre-salle de bain-cuisine, etc. Cette option permet de faire d'importantes économies de loyer et offre un espace potentiellement important (jardin, cuisine bien équipée, salon, etc.)
- Sites de référence : multiples (CoHébergement, RoomLala, etc.)
- Fourchette de prix : variable mais inférieure aux prix pour un logement individuel
- Notre conseil : bien identifier les profils avec qui on souhaite cohabiter. Attention également aux arnaques qui peuvent exister sur internet : privilégier les sites certifiés.

TROUVER SON LOGEMENT

3/ Comment m'y repérer dans la jungle des logements étudiants ? (4)

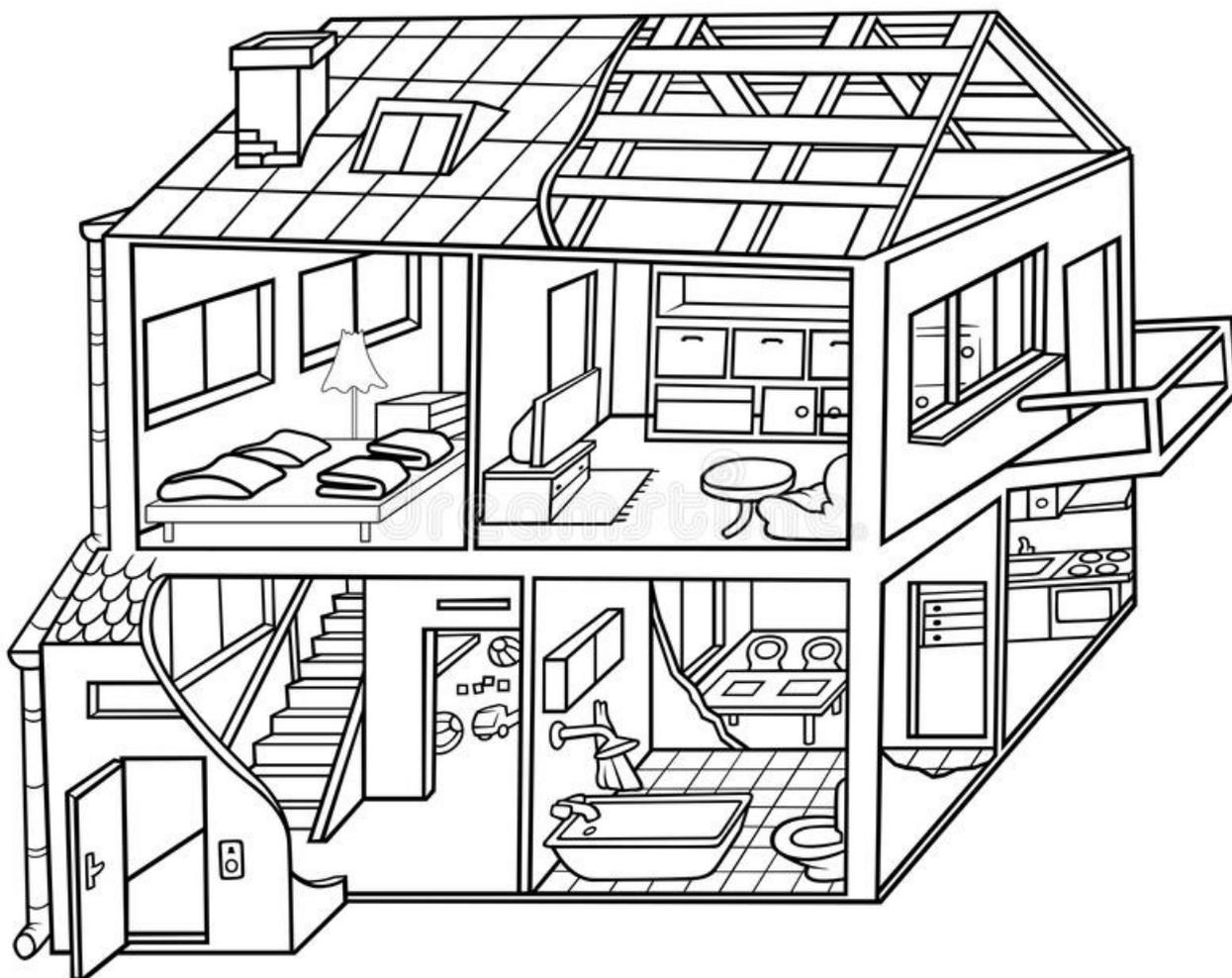


LOGEMENTS SOLIDAIRES

- Envie de t'engager au contact des habitants de quartiers populaires en parallèle de tes études ? L'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) a lancé en 2010 les "KAPS" (Colocations à Projets Solidaires), qui permettent à des jeunes de colocataires de bénéficier de loyers à prix réduits en menant en contrepartie une action de solidarité au service du vivre-ensemble.
- Fourchette de prix : variable, mais nettement plus basse que les prix du marché
- Notre conseil : concept innovant, la KAPS est un outil intéressant pour concrétiser ton envie d'engagement, t'autonomiser et vivre une expérience collective unique, qui peut également être valorisée au plan professionnel. Si tu es intéressé(e), fonce !

FINANCER SON LOGEMENT

Ça y est, tu as trouvé le logement de tes rêves ! Reste maintenant à le financer. Pour ce faire, tu peux mobiliser des aides sans condition de ressources et de localisation (1) et des aides sous conditions de ressources et/ou de localisation (2). Ces deux types d'aides peuvent même être cumulables dans certains cas.



FINANCER SON LOGEMENT

1/ Les aides mobilisables sans condition de ressources ou de localisation

Pour les étudiants boursiers comme non-boursiers, il existe une vaste gamme d'aides qui peuvent être mobilisées pour réduire le coût de ton logement. Attention, pense à candidater assez vite dans l'année car le délai de traitement des dossiers peut être long !



L'aide personnalisée au logement (APL) de la CAF

- Montant variable selon de nombreux critères (situation du logement, situation familiale, nombre d'enfants à charge, montant du loyer, etc.) et peut atteindre jusqu'à 300 € par mois.
- Il est possible de faire une simulation sur le site de la CAF pour estimer ce montant

La garantie Visale

- La garantie VISALE est une caution locative accordée par Action Logement, qui te garantit le paiement de ton loyer et de tes charges locatives en cas de défaillance de paiement. En résumé, la garantie VISALE fait office de garant si tu n'en a pas !
- Tous les étudiants de moins de 30 ans y sont éligibles

L'allocation de logement sociale (ALS) de la CAF

- Dans la même logique que l'APL, l'ALS est une aide financière destinée à réduire le montant de ton loyer. Elle est versée si tu ne peux pas prétendre à l'APL
- Il est possible de faire une simulation sur le site de la CAF pour estimer le montant de l'ALS

FINANCER SON LOGEMENT

2/ Les aides mobilisables sous condition de ressources et/ou de localisation

En parallèle des aides de droit commun, il existe d'autres aides financières au logement. Elles sont conditionnées à des plafonds de ressources et/ou à des contraintes de localisation.



Le dossier social étudiant (DSE)

- Le DSE est un dossier unique pour faire ta demande de bourse et de logement CROUS en ligne, sur Mes Services Étudiant (entre janvier et mai)
- La bourse sur critères sociaux est versée en 10 mensualités et est cumulable avec un logement CROUS.

Le Fonds de solidarité logement (FSL) de ton département

- Le FSL accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer leurs dépenses de logement, et prend la forme d'une subvention ou d'un prêt.
- Les règles d'attribution du FSL varient selon les départements, et tiennent compte de l'ensemble des ressources de la personne.

L'aide Mobili-Jeune d'Action Logement

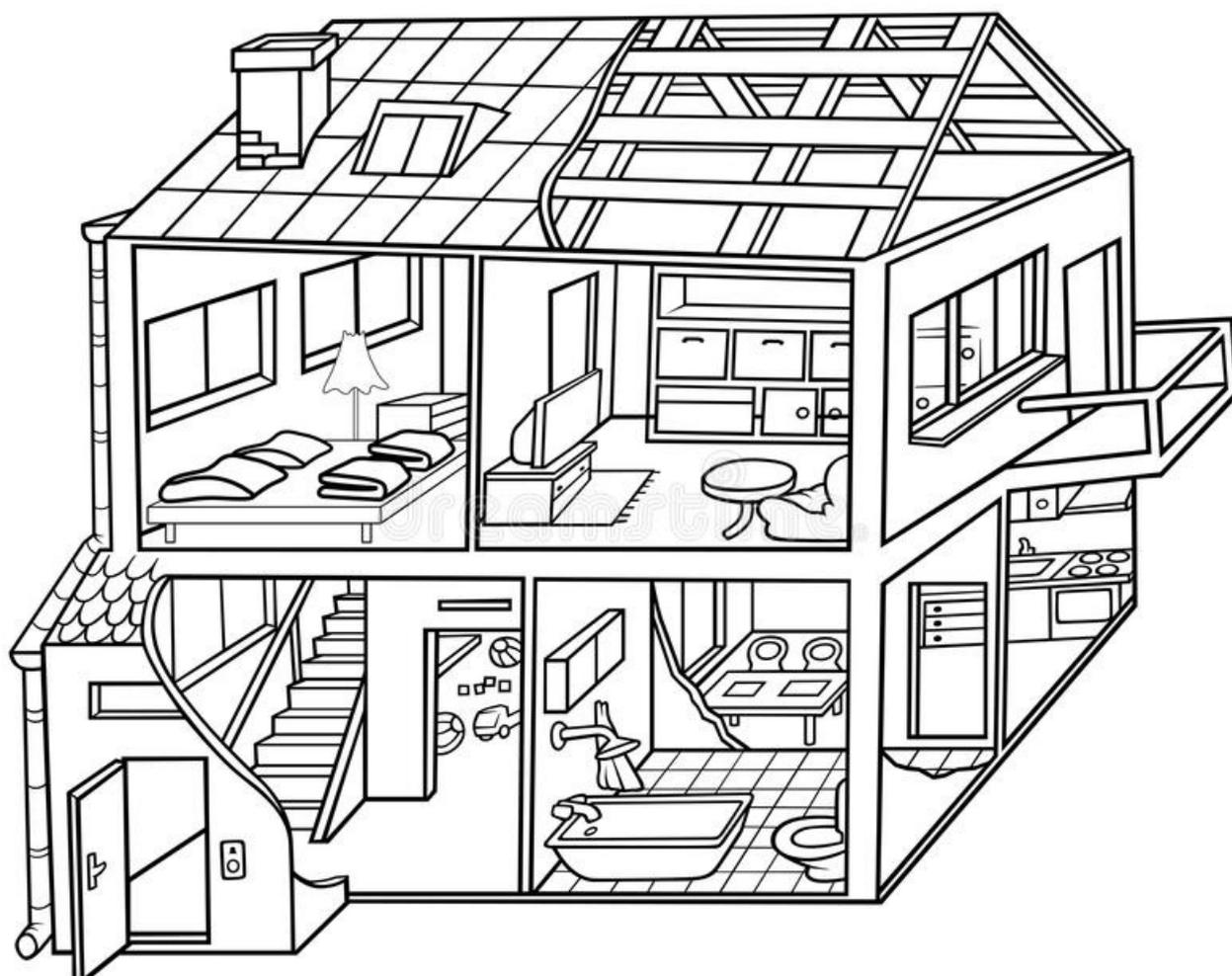
- Cette aide est une subvention, entre 10€ et 100 € mensuels pendant un an, qui prend en charge une partie de ton loyer.
- Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance, et dont le salaire mensuel brut est inférieur ou égal à 100% du SMIC.

Les aides au logement proposées au niveau local

- Très diverses, ces aides sont proposées par les régions et/ou municipalités, et certaines concernent le logement. Voir aussi les aides réservées aux alternants
- À titre d'exemple, la ville de Paris propose une Aide à l'installation dans un logement pour les étudiants (AILE), réservée aux boursiers, et comprise entre 500 et 1000 €.

S'INSTALLER DANS SON LOGEMENT

Ton logement est trouvé, tes demandes d'aides sont envoyées : parfait ! Il te reste maintenant à organiser ton installation dans ton logement. Ici encore, des bons plans existent pour réduire ta facture et te faciliter la vie.



S'INSTALLER DANS SON LOGEMENT

1/ Trouver ses meubles

Budget serré ? Pas de panique, il existe plusieurs moyens de trouver des meubles à prix réduits, sans rogner sur l'esthétique :

- Brocantes et vide-greniers ;
- Sites de revente entre particuliers type Le Bon Coin ;
- Magasins solidaires type Emmaüs ;
- Sites de don de meubles et d'électroménager, comme Geev ;
- Etc.



2/ Déplacer ses meubles

Les frais de déménagement peuvent coûter cher (location d'un camion, essence, etc.). Heureusement, il existe certaines aides et solutions de déménagement solidaire, qui proposent des tarifs imbattables. Certains sites proposent même une aide à l'installation pour tes meubles ! Faire une liste exhaustive des solutions est impossible, mais tu trouveras ci-dessous quelques exemples d'initiatives intéressantes :

- Aide au déménagement étudiant de la CAF, qui peut aller jusqu'à 300 € et est versée dans un délai de deux mois ;
- Aides et services mobilisables auprès d'institutions spécialisées, comme les Comités locaux pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) ;
- L'aide à la mobilité Parcoursup de 500 € pour les lycéens boursiers qui partent étudier hors de leur académie d'origine (voir sur le site messervices.etudiant.gouv) ;
- L'aide à la mobilité de 1000 € pour les étudiants en Master, boursiers, qui souhaitent poursuivre un Master 1 dans une autre académie (voir sur le site messervices.etudiant.gouv)
- Les aides locales au déménagement, au niveau régional ou départemental (Fonds solidarité logement départemental et Fond d'aide aux jeunes notamment)
- Sites associatifs et de services entre particuliers, pour réduire le coût de ton déménagement : cf. exemple de l'Atelier remuménage à Bordeaux ou de l'association Carton Plein à Paris



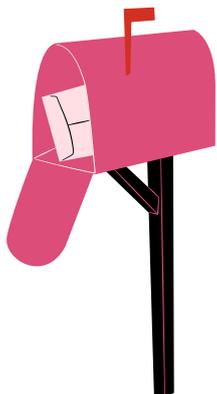
S'INSTALLER DANS SON LOGEMENT

3/ S'assurer

Pense à souscrire un contrat d'assurance quelques jours avant la signature du bail. Des formules étudiantes existent pour s'assurer à moindres frais, et sont souvent proposées par la banque de tes parents !



4/ Souscrire des abonnements pour l'électricité, le gaz, l'eau, internet et les transports en commun à l'avance



Souscrire ces abonnements à l'avance, quelques semaines avant ton emménagement, te permettra d'éviter les longues attentes de la rentrée et de profiter sereinement de tes premiers pas dans ta ville d'études. C'est particulièrement vrai pour les abonnements aux transports en commun à Paris, qui peuvent prendre de longues semaines et occasionner des frais supplémentaires sur le temps d'attente (tickets de métro à l'unité, etc.)

5/Anticiper les autres aspects pratiques

Pour passer la rentrée la plus sereine possible, pense à anticiper sur des aspects pratiques. Par exemple, en cas de déménagement avec un camion, tu peux appeler la mairie de ta ville d'études à l'avance pour réserver une place de parking, ou le faire directement en ligne.





Du Finistère
aux Grandes écoles



**Des questions, des interrogations ?
Contacte-nous !**



<https://dufinistereauxgrandesecoles.fr>



finistere@dtge.org



<https://www.facebook.com/DuFinistereAuxGrandesEcoles>



<https://www.linkedin.com/company/du-finistère-aux-grandes-ecoles>



[dfge.29](https://www.instagram.com/dfge.29)